



La **FSU** vous informe

**Neutralisation des effets délétères
de la prime de pouvoir d'achat (PPAE)
Avec la **FSU** on avance !**

La **FSU** est intervenue afin de défendre les personnels, pour qui la prime de pouvoir d'achat fait perdre certaines aides et allocations.

Les échanges de courrier sont ici (premier courrier de la **FSU**, réponse du Ministre de la Fonction publique, deuxième courrier de la **FSU**):

<https://fsu.fr/courrier-de-la-fsu-a-stanislas-guerini-sur-la-prime-exceptionnelle-de-pouvoir-dachat/>

Le Ministre de la Fonction Publique a reconnu qu'il y avait bien un problème et, en réponse à la nouvelle interpellation de la **FSU**, s'est finalement engagé à échanger avec la Caisse nationale des Allocations familiales pour tenter de neutraliser les conséquences de la perception de la prime.

C'est déjà un premier pas qui, s'il est suivi d'effet, permettra aux agentes et aux agents n'ayant pas encore fait leurs déclarations trimestrielles de ne pas déclarer les montants de PPAE et, pour les autres, de faire une déclaration corrective.

Nous vous tiendrons informé.es des avancées.

**Dans le contexte d'inflation et de précarité financière
de nombreux personnels, la **FSU** reste vigilante à cette situation !**

COMMUNIQUE FSU

